

« Les postes de garde médicale sont menacés »

Muriel Gerkens dénonce le gel budgétaire

La députée Ecolo ne décolère pas. Maggie De Block a décidé de geler les nouveaux projets de garde médicale, dit-elle. Ce qui n'aidera pas à désengorger les urgences des hôpitaux...

« Un vrai danger pour l'accès à des soins de santé de qualité pour l'ensemble des habitants ! » C'est ainsi que la députée Ecolo Muriel Gerkens résume la directive qu'elle dénonce. Elle émane de la ministre de la Santé, Maggie De Block (Open VLD), en direction de l'Inami. « Elle a décidé de geler le financement nécessaire au développement des postes de garde en médecine générale, pour économiser 10 millions d'euros », dénonce l'élue verte.

DEUX PROBLÈMES

Ces postes se créent depuis quelques années pour solutionner deux problèmes. Le premier est l'engorgement des services d'urgence des hôpitaux, par des patients relevant de la

médecine générale. Le second est la pénurie de médecins de garde, en raison de l'âge de plus en plus avancé des praticiens. D'où leur idée de se regrouper pour couvrir une zone plus vaste à tour de rôle.

« Ils se répartissent alors les nuits et les weekends entre eux et traitent les appels émanant du 1733 », complète Muriel Gerkens. « Parfois même, ils assurent des permanences en journée, comme c'est le cas à Malmedy, où les médecins viennent prester

« C'EST CONTRAIRE À LA PROMESSE DE SOINS DE SANTÉ DE QUALITÉ POUR TOUS »

deux heures à tour de rôle. »

« C'est efficace, ça fonctionne bien, raison pour laquelle le nombre de postes de garde est en constante augmentation », ajoute-t-elle. « Il y en a actuellement 26 en Wallonie, 25 en

Flandre et 3 à Bruxelles. Une dizaine de projets sont en cours de réalisation, surtout au sud du pays. Mais à cause du gel budgétaire décidé par la ministre de la Santé, ils sont désormais compromis ! »

« RUPTURE DE CONFIANCE »

« C'est inacceptable ! Une vraie rupture de confiance ! La ministre doit absolument revenir sur sa directive, rassembler les médecins pour construire avec eux des solutions durables et adaptées aux besoins. Cette décision - qu'elle a comme d'habitude prise dans le véritable bunker qu'est devenu son cabinet - est en outre en complète contradiction avec l'engagement pris dans la déclaration gouvernementale d'assurer un accès à tous à des soins de qualité ! »

La décision ne fait pas non plus les affaires des services d'urgence des hôpitaux. Car ils sont de plus en plus engorgés par des demandes ne relevant pas de réelles urgences. Cela ralentit le traitement des cas les plus aigus, et coûte de l'argent à la collectivité en examens inutiles.

« Dans certains cas, c'est vraiment catastrophique, ce que la ministre a décidé ! », s'indigne Muriel Gerkens. « C'est toute la chaîne des soins qui risque d'en faire les frais ! Il faut souvent pas mal de temps pour monter ces projets. En Brabant wallon, par exemple, cela fait un an et demi qu'ils y travaillaient. Ils devaient même signer l'acte constitutif de leur ASBL ce vendredi ! » ■

CHRISTIAN CARPENTIER

LE CABINET DE BLOCK SE DÉFEND

« On veut changer les critères »

Au cabinet de Maggie De Block, on veut rassurer. « Les postes de garde devaient désengorger les urgences. Or une enquête de 2013 a démontré que les gens sont toujours aussi nombreux à s'y présenter », explique sa porte-parole. « Tous les postes de garde ne fonctionnent pas aussi efficacement qu'ils le pourraient... » « On va donc changer leurs critères de fonctionnement. Seuls les nouveaux projets non encore validés par

l'assurance-maladie vont devoir attendre un peu, c'est vrai. Dès qu'on aura ces critères, on leur donnera le feu vert, s'ils les remplissent. C'est la raison pour laquelle sur 5,25 millions d'euros qu'on n'utilisera pas en 2016, on met 4,95 millions de côté pour lancer les projets qui répondraient aux nouvelles attentes. On va aller expliquer tout cela aux acteurs de terrain... » ■

CH. C.